



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 25933

Texte de la question

M. Christian Paul attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la condition du peuple Hmong au Laos. Victimes de persécutions, des milliers de personnes d'origine Hmong se sont réfugiées en Thaïlande pour fuir le Laos. Or, des accords entre les autorités thaïlandaises et laotiennes prévoient leur rapatriement forcé à très court terme. Aide humanitaire et intervention rapide de la communauté internationale semblent une nécessité impérieuse et urgente selon les témoins de ce drame. C'est pourquoi il lui demande quelles actions la France entend engager pour la sauvegarde de ces populations et le respect des droits humanitaires internationaux.

Texte de la réponse

La situation de la population Hmong est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères et européennes, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. Des opérations de rapatriement de ces familles Hmongs ont été initiées à la fin du mois de juin. Elles font l'objet d'un suivi très vigilant de la part de nos ambassades à Bangkok et à Vientiane qui ont des contacts très réguliers avec les principaux responsables institutionnels du dossier ainsi qu'avec le HCR et MSF. De façon systématique, à titre national ou dans le cadre européen, la France invite les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de la personne. Ce message a notamment été rappelé lors du dernier déplacement ministériel au Laos d'un membre du Gouvernement (M. Jean-Marie Bockel, en novembre 2007). Pour sa part, l'Union européenne a invité la Thaïlande à coopérer avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité Hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question Hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : [M. Christian Paul](#)

Circonscription : Nièvre (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25933

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2008, page 5286

Réponse publiée le : 12 août 2008, page 6911